

Information aux habitants de Curtilles

Benne compacteuse - étape 2 : cartes en vente à la déchetterie

Le 09.09.2021, les membres du Conseil général de Curtilles ont approuvé le nouveau Règlement communal des déchets.

La suite de la procédure qui mènera à l'approbation finale du Règlement par la DGE permettra le changement vers la taxe au poids avec l'utilisation de la benne compacteuse.

Comme annoncé, il sera possible de se procurer les cartes personnelles <u>à l'avance</u>, afin de vous donner accès à la benne compacteuse dès son installation au Collège.



Le prix par kilo de déchets a été fixé à CHF 0.60 (CHF 0.54 avec le 10%)

Pour l'acquisition des cartes d'accès à la compacteuse : rendez-vous à la déchetterie <u>dès ce samedi 18.09.2021</u>, ainsi que durant les jours et heures d'ouverture suivants → jusqu'à ce que la benne soit stationnée au Collège.

Comment cela se passe ?

- Une seule carte par ménage avec un numéro unique
- Un dépôt remboursable de CHF 20.- est demandé à l'acquisition de la carte
- La charge et recharge minimale de la carte : CHF 50.-
- Un rabais de 10% est accordé si la carte est chargée avec CHF 200.- (pour 180.-).
- Paiement en cash ou par Twint (pas d'autres cartes).

Attention:

Ensuite, les cartes seront distribuées et rechargées au bureau communal les mardis de 17h30 à 19h00, profitez donc de cette occasion, afin d'être tous prêts à temps.

En attendant:

Rien ne change pour les habitants avant le déplacement de la compacteuse au Collège (vous amenez vos sacs à la déchetterie, munis de vignettes)

Les vignettes restent en vente au Café.

Une fois la benne déplacée au Collège, la valeur des vignettes que vous détiendrez encore sera ajoutée au solde de votre carte selon une procédure qui sera annoncée par un 3^{ème} tous-ménages.